

Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes

Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1996. Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes - Actes du colloque d'Aranjuez, septembre 1994, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-1-3, 693 pages.

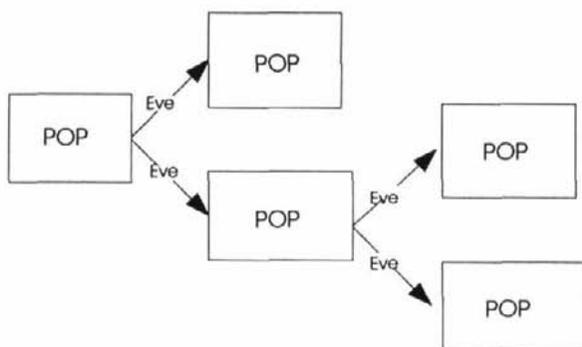
De l'application des principes d'analyse démographique à l'étude de l'évolution des ménages

Chantal BLAYO

Université Bordeaux I, INED, France

Démographie des individus

Les phénomènes démographiques se manifestent par des événements démographiques, événements « entrées » dans une population et événements « sorties » d'une population; s'il s'agit d'une population dans son ensemble on parlera de naissances et de décès, s'il s'agit d'une sous-population on parlera plus généralement de l'entrée dans cette sous-population ou de la sortie de cette sous-population si aucun terme n'existe pour nommer ces événements. Un individu fait partie de la population dans laquelle il est entré, tant qu'il n'en est pas sorti; c'est ainsi, par exemple, qu'un individu entré à l'école fait partie de la population des écoliers, jusqu'à ce qu'il sorte de l'école. On analyse l'évolution des événements d'entrée et de sortie pour comprendre ce qu'a été, ce qu'est, ou prévoir ce que sera, l'état de la population dans son ensemble, ou d'une sous-population, à un moment donné. Quels que soient les termes employés, flux, mouvement, événements... pour qualifier ces entrées, sorties, et stocks, état, structures, populations... pour qualifier leur résultante, les interactions entre les événements et les populations à privilégier pour obtenir les mesures les moins biaisées possible des phénomènes peuvent être illustrées par le simple schéma suivant.



Un même événement démographique fait sortir un individu d'une population et le fait entrer dans une autre. *Il ne peut y avoir qu'un événement d'entrée dans une population* mais les individus peuvent emprunter une ou plusieurs voies pour sortir de la population; *tous les individus membres de cette population, doivent en outre, être susceptibles de subir le ou les événements sorties.*

La subdivision d'une population mère, ou le rassemblement d'individus, en sous-populations, doivent être faits dans le respect de ces règles afin de pouvoir regrouper les individus d'un ensemble en cohortes d'entrées dans cet ensemble, gage d'homogénéisation, nécessaire, sinon suffisant, à la mesure la plus exacte possible de ce que serait leur fréquence de sortie de la population s'il n'existait qu'un événement sortie, ou au minimum à l'interprétation et à la comparabilité dans le temps et dans l'espace de comportements d'un même ensemble.

L'événement « entrée » donne à l'individu la qualité qui permet d'appartenir à la population dans laquelle il entre. Le premier mariage transforme l'individu célibataire en individu marié. La notion de population faisant toujours référence à un territoire, on pourrait être tenté de considérer l'arrivée sur le territoire d'individus ayant acquis cette qualité avant d'immigrer comme un autre mode d'entrée dans la population. En fait l'analyste ne tolère leur arrivée qu'à condition de les assimiler aux individus présents sur le territoire avant l'acquisition de cette qualité pour pouvoir leur appliquer les mêmes fréquences de sortie de la sous-population qu'à ces derniers. L'artifice consiste à imaginer qu'ils sont entrés dans la sous-population dans les mêmes conditions que les ressortissants du territoire; on peut donc considérer qu'ils ont utilisé le même mode d'entrée. Si leurs caractéristiques ne permettent pas de suivre une telle démarche, il est nécessaire de subdiviser la sous-population en groupes définis par la date d'arrivée sur le territoire.

Démographie des familles

Peut-on encore appliquer les principes que nous venons de rappeler, de façon sommaire, quand l'étude porte non plus sur des populations d'individus mais sur des ensembles d'unités statistiques plus complexes comme les familles ou les ménages ?

Nous avons montré qu'il existait une typologie des familles qui permettait d'appliquer ces principes et de faire l'étude de la transition des familles d'un type à un autre, cette typologie résultant à la fois du respect des règles énoncées plus haut et du contexte social, dans lequel évoluent les familles, qui détermine les catégories marginales à ne pas retenir⁽¹⁾. Nous avons alors démontré, en particulier, qu'une classification qui ne retenait que trois catégories de familles, couples sans enfants, couples avec enfants et familles monoparentales ne pouvait satisfaire aux conditions de l'analyse. Si on ne distingue pas, parmi les couples sans enfants, ceux qui en sont à la phase préparentale de

⁽¹⁾ Chantal BLAYO. « De l'application des principes d'analyse démographique à l'étude de l'évolution des familles », *Population*, 1, 1990.

ceux qui en sont à la phase post parentale, deux événements permettent d'entrer dans cette catégorie : l'union et le départ du dernier enfant présent. Comment, dans ces conditions, constituer des cohortes homogènes au sein desquelles calculer des probabilités de sortie de la catégorie ? En outre, les événements sorties de ce groupe sont la rupture d'union et la naissance d'un enfant. Il est évident que les couples en phase post parentale ont une chance à peu près nulle de subir le deuxième risque. Ne pas distinguer, parmi les couples avec enfants, les familles « biologiques » et les familles recomposées conduit à des inconvénients de même nature. L'événement constitutif de la famille biologique est la naissance d'un enfant, celui de la famille recomposée est l'union d'un parent de famille monoparentale avec un hors famille ou de deux parents de familles monoparentales. Les événements sorties, rupture d'union ou départ du dernier enfant présent peuvent être subis par les deux catégories de couples avec enfants, mais la probabilité de les subir à chaque durée d'existence risque d'être différente, en particulier celle du départ du dernier enfant présent. Enfin, si l'on considère les familles monoparentales, on ne peut grouper les familles monoparentales spontanées issues de la venue d'un enfant chez un seul parent et les familles monoparentales issues d'une dissolution d'union. Là encore, nous avons deux modes d'entrée, et un des risques de sortie, le départ du dernier enfant présent, d'inégale probabilité à chaque durée écoulée depuis l'entrée dans ce type de famille, selon que la famille appartient à un groupe ou à l'autre. C'est pourquoi dans un pays européen d'aujourd'hui, nous pensons qu'il faut retenir ces six types de famille. Par contre, dans un pays, par exemple, où les divorces sont en nombre négligeable et les remariages de veufs ou veuves peu fréquents, ce qui était le cas dans l'Europe d'hier, prévoir dans la typologie une catégorie famille monoparentale issue d'un veuvage et une catégorie famille recomposée ne se justifie pas. On peut considérer alors le veuvage avec enfants comme le dernier stade de la famille biologique.

Démographie des ménages

Peut-on, comme pour les familles, imaginer les étapes qu'un ménage est susceptible de traverser dans un contexte social donné et délimiter les étapes du parcours qui satisfassent aux conditions définies plus haut, de façon à établir une typologie des ménages adaptée à l'étude de l'histoire des ménages dans ce contexte ?

Précisons d'abord que nous parlons ici de l'étude de l'histoire des ménages (types de ménage que les ménages traversent), que H. Muhsam proposait en 1984 d'appeler la domographie⁽²⁾, à ne pas confondre avec l'histoire domestique des familles (types de ménage que les familles traversent) ou avec l'histoire domestique des individus (types de ménage que les individus traversent), de même que l'histoire des familles ne doit pas être confondue avec l'histoire familiale de l'individu. Le tableau ci-après regroupe les différents objets d'étude qui mettent en jeu l'individu, la famille et le ménage.

(2) Helmut V. MUHSAM. « Changements de la famille en Inde : Etude méthodologique » in *Les familles d'aujourd'hui*, Colloque de Genève, 1984, AIDELF, n° 2.

TABLEAU 1 - OBJET DE L'ETUDE

Unité statistique dont on suit le destin	Unité statistique des ensembles traversés		
	Individu	Famille	Ménage
Individu	<i>Histoire des individus</i> (Populations d'individus que les individus traversent*)	<i>Histoire familiale des individus</i> (Ensembles de familles d'un type que les individus traversent*)	<i>Histoire domestique des individus</i> (Ensembles de ménages d'un type que les individus traversent*)
Famille		<i>Histoire des familles</i> (Ensembles de familles d'un type que les familles traversent*)	<i>Histoire domestique des familles</i> Ensembles de ménages d'un type que les familles traversent*)
Ménage			<i>Histoire des ménages</i> (Ensembles de ménages d'un type que les ménages traversent*)
* ou auquel(le)s ils ou elles appartient			

Pour illustrer ces différences prenons l'exemple d'un ménage comprenant un couple avec trois enfants et supposons qu'un des trois enfants se marie sans quitter le foyer parental. L'enfant change d'état matrimonial, passe de la population des célibataires à la population des mariés. Il change de famille, sort d'une famille « biologique » pour entrer dans une famille type « couple sans enfants en phase préparentale » et change de ménage, son mariage, sans départ du foyer parental, ayant transformé le ménage de ses parents à un noyau familial en ménage à deux noyaux familiaux. Cet enfant entre dans une famille d'un autre type mais sa famille d'origine ne change pas de type au moment de son mariage puisque des enfants sont encore au foyer des parents, alors que son ménage origine change de type. Si cet enfant quitte ses parents un an après le mariage alors que ses frères et soeurs sont toujours présents, ce départ ne le fait pas changer de groupe matrimonial, ni de type de famille mais le fait changer de type de ménage. Sa famille origine ne change pas de type à l'occasion de ce départ, mais son ménage origine est de nouveau un ménage de type « un seul noyau familial ». La famille qu'il vient de fonder passe d'un ménage à deux noyaux familiaux à un ménage à un seul noyau. Son départ, en outre, est un événement créateur d'un nouveau ménage.

Typologie et analyse de la transition d'un type de ménage à un autre

Dès qu'on imagine l'histoire d'un ménage et les types qu'il est susceptible de traverser, on s'aperçoit que le strict respect des principes énoncés aboutit à une typologie assez complexe. Nous proposons donc plutôt de partir de la typologie la plus souvent retenue et de voir pourquoi elle ne satisfait pas tout à fait aux conditions d'une analyse rigoureuse. Nous suggérerons des modifications à y apporter, ou au minimum les précautions à prendre pour l'utiliser, en gardant à l'esprit qu'une typologie n'a pas pour seul objectif de donner une description des ménages à un instant donné, mais aussi de déterminer les types de ménages entre lesquels on peut calculer des probabilités de transition non biaisées pour comprendre les flux à l'origine des stocks observés, c'est-à-dire définir les facteurs démographiques des changements de structure.

Nous nous en tiendrons à la définition du ménage-logement. Retenir une condition supplémentaire de partage de budget complique encore le problème. La typologie proposée par P. Laslett⁽³⁾, assez unanimement acceptée avec ou sans subdivisions, distingue 5 types de ménage : les ménages de personnes vivant seules, les autres ménages sans famille, les ménages à une famille, les ménages à famille dite élargie (soit une famille plus un ou plusieurs isolé(e)s) et les ménages à plusieurs noyaux familiaux dits ménages multiples. Les deux dernières catégories sont souvent qualifiées de ménages complexes. La proportion de ces ménages dans l'ensemble des ménages est un caractère visible du type de société qui les abrite.

L'INSEE retient cette typologie, dans l'exploitation qu'il fait du recensement français de 1990, assortie de quelques subdivisions; notons en particulier les familles éclatées en trois types (couples sans enfants, couples avec enfants, familles monoparentales) et les ménages complexes distingués selon que l'isolé ou l'autre famille est apparentée ou non en ligne directe avec la personne de référence.

Le tableau 2 donne la structure des ménages français selon cette typologie. On notera la part prépondérante des ménages-familles à un seul noyau (67 % de l'ensemble) et l'importance des personnes vivant seules (plus du quart des ménages). Les ménages complexes ne représentent alors que 4 % des ménages. En particulier ceux qui renferment plus d'un noyau familial sont en proportion négligeable (moins de 1 %), résultat d'une lente évolution qui conduit à une simplification des ménages et à une diversification des familles. Les pays du sud de la Méditerranée n'en sont pas tout à fait au même stade, ce qu'il faut garder à l'esprit quand on établit une typologie destinée à l'étude de l'évolution des ménages dans ces pays.

(3) Peter LASLETT. « Introduction : The history of the family » in Peter Laslett et Richard Wall Eds., *Household and family in past time*, Cambridge University Press, 1972.

TABLEAU 2 - REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE MENAGE, EN FRANCE, AU RECENSEMENT DE 1990

Type de ménage	Nombre de ménages	
	Nombre absolu	%
Personne vivant seule	5 845 140	27,1
Autre ménage sans famille	443 148	2,1
Ménage avec un noyau familial, dont :	14 370 864	66,7
<i>Couple sans enfants (en phase préparentale et en phase postparentale)</i>	5 099 884	23,7
<i>Couple avec enfant(s) (famille biologique et famille recomposée)</i>	7 838 616	36,4
<i>Famille monoparentale (spontanée et issue d'une dissolution d'union)</i>	1 432 364	6,6
Ménage avec un noyau familial et un ou plusieurs isolé(s), dont :	745 776	3,5
<i>Couple sans enfants (en phase préparentale et en phase postparentale)</i>	272 004	1,3
<i>Couple avec enfant(s) (famille biologique et famille recomposée)</i>	361 776	1,7
<i>Famille monoparentale (spontanée et issue d'une dissolution d'union)</i>	111 996	0,5
Ménage avec 2 noyaux familiaux ou plus et un ou plusieurs isolé(s) éventuellement, dont :	137 224	0,6
<i>Aucune famille monoparentale dans le ménage</i>	87 344	0,4
<i>Au moins une famille monoparentale</i>	49 880	0,2
Ensemble des ménages	21 542 152	100,0

Source : Nombre de ménages extraits de INSEE - Résultats n° 227, 228 - Recensement de la population de 1990, Ménages - Familles - Résultats du sondage au quart, Démographie - Société n° 22, 23 décembre 1992.

Nous adoptons la typologie définie plus haut, mais légèrement simplifiée pour faciliter l'exposé; nous considérerons que les familles élargies ne comprennent pas plus d'un isolé et que les ménages multiples ne comprennent pas plus de deux familles et aucun isolé; dans une société, comme celle de la France actuelle, les ménages ainsi négligés sont en proportion infime. Nous dressons dans les tableaux 3, 4 et 5 la liste des événements « entrées » dans chaque type de ménage et celle des événements « sorties » de chacun de ces types. Le tableau 3 est présenté comme étant le produit de l'exploitation de données obtenues par voie d'enquête pour faciliter, par la suite, la réflexion sur la collecte; par construction les « entrées » énumérées dans ce tableau sont nécessairement liées à des changements de résidence de l'ensemble ou d'une partie d'un ménage. Ces entrées ne correspondent à des « sorties » du ménage origine que si tous les membres du ménage origine sont concernés par le changement de domicile et l'arrivée dans un ménage d'un

TABLEAU 3 - EVENEMENTS « ENTREES » DANS UN MENAGE D'UN TYPE, A L'ORIGINE DE LA CREATION D'UN MENAGE OU DE LA TRANSFORMATION D'UN MENAGE D'ACCUEIL SELON : LE TYPE DE MENAGE ORIGINE DONT SONT ISSUES LES PERSONNES QUI CREENT LE MENAGE OU TRANSFORMENT LE MENAGE D'ACCUEIL ET LE TYPE DE MENAGE APRES CREATION, OU TRANSFORMATION DU MENAGE D'ACCUEIL

TYPE DU MENAGE DE L'ENQUETE DANS SON LOGEMENT PRECEDENT	TYPE DU MENAGE DE L'ENQUETE DES SON ENTREE DANS LE LOGEMENT ACTUEL			
	Une personne vivant seule (H.F.)	Autre ménage sans famille (M.S.F.)	Un noyau familial (F)	Un noyau familial + 1 isolé (F+H.F.)
Une personne vivant seule (H.F.)	Ev*	Em (H.F.) ou Em (M.S.F.)	C et Ev ou C et Em (H.F.) ⁽¹⁾	Em (F)
Autre ménage sans famille (M.S.F.)	D et Ev	Ev* ou D et Em (H.F. ou M.S.F.)	D et C et Ev ou D et C et Em (H.F.) ⁽¹⁾	D et C et Em (F)
Un noyau familial (F)	R et Ev	R et Em (H.F. ou M.S.F.)	Ev* ou R et C et Ev ou Em (H.F.) ⁽¹⁾	R et C et Em (H.F.) ou R et C et Em (F) ou Df et Em (F.)
Un noyau familial + 1 isolé (F+H.F.)	R et Ev ou D et Ev	R et Em (H.F. ou M.S.F.) ou D et Em (H.F. ou M.S.F.)	R et C et Ev ou Em (H.F.) ⁽¹⁾ ou D et C et Ev ou Em (H.F.) ⁽¹⁾ ou Df et Ev	R et C et Em (H.F.) ou D et C et Em (F) ou Df et Em (F)
2 noyaux familiaux (2F)	R et Ev	R et Em (H.F. ou M.S.F.)	R et C et Ev ou Em (H.F.) ⁽¹⁾ ou Df et Ev	R et C et Em (H.F.) ou R et C et Em (F) ou Df et Em (H.F.)

(1) H.F. co-fondateur de la famille.

Nota: L'occurrence des événements indiqués, dans une case, sur une même ligne, est simultanée.

Abréviations :

Ev* : Reproduction à l'identique d'un ménage. Toutes les personnes du logement précédent ont emménagé dans le logement actuel vide de toute personne à leur arrivée.

Ev : Entrée dans un logement vide.

Em (H.F.)^m : Entrée dans un ménage d'une personne vivante seule.

Em (F.)^m : Entrée dans un ménage familial.

Em (2F.)^m : Entrée dans un ménage comprenant 2 familles.

D : Départ d'un isolé.

Df : Départ de la famille, ou d'une famille

Ev* : Type du ménage avant l'entrée de la personne qui va peut-être le modifier en entrant.

Em : Entrée dans un logement déjà occupé par un ménage.
Em (M.S.F.)^m : Entrée dans un ménage sans famille.
Em (F+H.F.)^m : Entrée dans un ménage comprenant une famille et un isolé.
C : Création d'une famille (union de 2 personnes sans enfants ou naissance d'un enfant chez une personne sans conjoint).
R : Une personne de la famille, ou d'une famille, rompt lien avec sa famille (départ d'enfant ou rupture d'union).

autre type. Ainsi le déménagement de l'ensemble d'une famille dans la résidence d'un couple de parents est à la fois un événement « entrée » ou événement constitutif d'un ménage multiple et un événement sortie du groupe des ménages à un seul noyau familial. Si un seul des enfants de la famille se marie et s'installe avec son conjoint chez ses grands-parents, cet événement « entrée » dans un ménage à deux noyaux ne constitue pas pour son ménage origine un événement « sortie » de l'ensemble des ménages-famille. Les événements « entrées » sans déménagement figurent dans le tableau 4. On a enfin regroupé dans le tableau 5 toutes les « sorties » d'un ménage origine par transformation de ce ménage sans déménagement des personnes qui font partie du ménage transformé, transformation entraînée par le départ de certaines personnes du ménage à la faveur ou non d'événements démographiques, par création d'un noyau familial par un membre du ménage ou par l'accueil d'un isolé ou d'une famille. Ces dernières « sorties » correspondaient aux « entrées » du tableau 3 qui transformaient le ménage d'accueil. Notons enfin que toute « entrée » dans un logement vide aboutit à la création d'un ménage sauf si le groupe de personnes qui y entrent partageaient toutes et à elles seules le logement précédent. Les types de ménage retenus sont déterminés par la présence d'une ou plusieurs famille(s) et par la présence unique, multiple ou supplémentaire d'individu(s) hors famille. Les transitions d'un type de ménage à un autre vont donc dépendre, dans une telle typologie, de facteurs d'évolution des familles d'une part, de mobilité résidentielle des familles et des isolés d'autre part. Cette conjugaison de phénomènes se traduit pas la multiplicité des événements constitutifs des ménages de chaque type comme la lecture en colonne des tableaux 3 et 4 le montre. Quel que soit le type de ménage, on relève plusieurs modes d'entrée.

Théoriquement, il faudrait subdiviser les types de ménages proposés en autant de types qu'il y a de modes d'entrées et peut-être encore plus dans la mesure où certains des événements signalés dans les tableaux regroupent plusieurs événements : la rupture du lien avec la famille (R), par exemple, comprend la rupture d'union d'un conjoint et le départ d'un enfant. De tels regroupements se justifient tant qu'ils n'hétérogénéisent pas trop la cohorte constituée par les ménages qui ont vécu un des événements ainsi regroupés, au cours d'une même année. On peut donc imaginer que les différents modes d'entrée ne sont qu'un attribut de l'entrée, que seule compte la date d'entrée et la subdivision en autant de types qu'il y a de modes d'entrée ne serait plus nécessaire. L'homogénéisation de la cohorte ayant pour effet de rendre les différents ménages égaux devant la probabilité de connaître les événements sorties, au fil des durées écoulées depuis sa constitution, on peut vérifier, pour chaque risque de sortie, si cette condition est remplie avant subdivision, pour n'en opérer une que dans la négative.

Intéressons-nous au ménage-famille, ménage qui ne comprend qu'un noyau familial et aucun isolé. Un ménage de ce type peut exister à la naissance de la famille ou être issu de l'éclatement d'une famille élargie (F + HF) ou d'un ménage multiple (2F). Doit-on subdiviser ce type de ménage selon ces trois modes d'entrée ? Les risques de « sortie » sont la fin de la famille (par rupture d'union s'il y a formation d'un couple au cours de l'histoire de la famille ou par départ du dernier enfant présent si cette famille a compris des enfants), ou la perte d'indépendance de la famille par agrégation dans un même logement à une autre famille ou à un isolé, que la famille rejoint ou accueille.

TABLEAU 4 - EVENEMENTS « ENTREES » DANS UN MENAGE D'UN TYPE, PAR TRANSFORMATION
D'UN MENAGE ORIGINE, SELON LE TYPE DE MENAGE ORIGINE ET LE TYPE DU NOUVEAU MENAGE
Sans déménagement des personnes du ménage origine qui font partie du ménage transformé

TYPE DU MENAGE ORIGINE	TYPE DU NOUVEAU MENAGE				
	Une personne vivant seule (H.F.)	Autre ménage sans famille (M.S.F.)	Un noyau familial (F)	Un noyau familial + 1 isolé (F+H.F.)	2 noyaux familiaux (2F)
Une personne vivant seule (H.F.)			Ci		
Autre ménage sans famille (M.S.F.)	D ou Dp			Ci	
Un noyau familial (F)	Rus ou Rddm				Cf
Un noyau familial + 1 isolé (F+H.F.)	Df	Rus ou Rddm	D		Ci
2 noyaux familiaux (2F)			Df	Rus ou Rddm	

Abréviations :

- D : Départ d'un isolé.
- Dp : Départ de plusieurs isolés.
- Rus : Rupture d'union d'un couple sans enfants.
- Rddm : Départ du dernier enfant présent d'une famille monoparentale.
- Df : Départ de la famille, ou d'une famille.
- Ci : Création d'une famille par un isolé, sans départ du ménage.
- Cf : Création d'une famille par un enfant de la famille, sans départ du ménage.
- Al : Accueil d'un isolé
- Af : Accueil d'une famille.

Ainsi, la durée d'existence du ménage-famille est liée à la durée de vie de la famille, à l'intensité des ruptures, de la fécondité, de la cohabitation des enfants avant qu'il ne deviennent conjoints ou parents, au cycle de vie familial avec ou sans recomposition... mais aussi à la durée de son isolement que le nombreux facteurs socio-économiques peuvent rompre (situation économique, professionnelle, solidarité familiale ou sociale...).

Il est probable que le risque « sortie » par « fin de la famille » est plus lié à la durée d'existence de la famille en tant que telle qu'à la durée d'existence du ménage-famille. On pourrait alors considérer que l'entrée d'une famille, qui vient d'une famille élargie ou d'un ménage multiple, dans un ménage-famille est une immigration d'une famille préexistante dans le groupe de familles qui sont ménages-famille depuis leur création et que c'est la création de la famille qui est constitutif du ménage-famille. Il n'y aurait alors qu'un événement constitutif. Il faut alors pouvoir classer tous les ménages-famille, nés avec la famille ou issus de l'éclatement de ménages d'autres types, selon la durée d'existence de la famille et les probabilités de sortie seront calculées selon les durées écoulées depuis la création de la famille. Encore faut-il, théoriquement, que ces « immigrations » ne modifient pas les probabilités de « sortie » de l'ensemble et qu'on puisse faire l'hypothèse que la fin de la famille ne dépend pas de l'élargissement de la famille pendant une certaine période ou de la naissance ou du passage dans un ménage multiple. La nécessité de satisfaire à cette condition dépend en fait de l'importance numérique des ménages-famille issus de l'éclatement de ménages d'autres types, donc du stade de l'évolution de la structure des ménages dans une société. En effet, la proportion des ménages d'un type dépend de la fréquence des transitions dans ce type de ménage et du temps de présence dans ce type. Sans qu'on sache si ce sont des fréquences de transition particulièrement faibles et/ou des durées de séjour particulièrement brèves qui sont à l'origine des très faibles proportions observées en France de ménages complexes, on peut supposer, sans trop grand risque d'erreur, que les ménages qui ont traversé ces phases ne sont pas très nombreux et qu'ils ont peu de poids sur le comportement familial de l'ensemble, même s'ils sont très sélectionnés à cet égard et que leur brève durée de séjour dans ces ménages complexes n'a guère eu d'influence sur eux, si un tel risque existe.

On calculera ainsi des intensités de « sortie » du ménage-famille par « fin de la famille » en l'absence de « sorties » par perte d'indépendance. On doit là encore faire l'hypothèse que les ménages-familles, ainsi transformés, auraient eu leur famille qui disparaît, dans les mêmes proportions que les autres, à chaque durée écoulée depuis la création de la famille en tant que telle, ou qu'au minimum, s'il n'en était pas ainsi, l'ampleur du biais serait minime en raison de la faible importance du groupe de ceux qui perturbent l'observation.

L'étude du cycle domestique des familles peut renseigner sur le comportement différentiel des familles selon leur parcours à travers les différents types de ménage.

L'absence de liaison entre le comportement familial d'un ménage qui comprend une famille et son histoire domestique (un seul ou plusieurs type(s) de ménage(s) traversé(s) tant que dure la famille), ou le faible poids des ménages qui changent de type au cours de la période où ils abritent une famille, nous dispense d'opérer la subdivision selon l'entrée (création de la famille ou éclatement d'un ménage familial) quand on calcule des intensités de « sorties » par « fin » de famille dans des cohortes constituées au moment de

TABEAU 5 - EVENEMENTS « SORTIES » A L'ORIGINE DE LA TRANSFORMATION D'UN MENAGE ORIGINE D'UN TYPE, EN MENAGE D'UN AUTRE TYPE, SELON LE TYPE DE MENAGE ORIGINE ET LE TYPE DU NOUVEAU MENAGE
Sans déménagement des personnes du ménage origine qui font partie du ménage transformé

TYPE DU MENAGE ORIGINE	TYPE DU NOUVEAU MENAGE				
	Une personne vivant seule (H.F.)	Autre ménage sans famille (M.S.F.)	Un noyau familial (F)	Un noyau familial + 1 isolé (F+H.F.)	2 noyaux familiaux (2F)
Une personne vivant seule (H.F.)		Ai	Ci	Af	
Autre ménage sans famille (M.S.F.)	D ou Dp			Ci	
Un noyau familial (F)	Rus ou Rdmm			Ai	Af ou Cf
Un noyau familial + 1 isolé (F+H.F.)	Df	Rus ou Rdmm	D		Ci
2 noyaux familiaux (2F)			Df	Rus ou Rdmm	

Abréviations :

- D : Départ d'un isolé.
- Dp : Départ de plusieurs isolés.
- Rus : Rupture d'union d'un couple sans enfants.
- Rdmm : Départ du dernier enfant présent d'une famille monoparentale.
- Df : Départ de la famille, ou d'une famille.
- Ci : Création d'une famille par un isolé, sans départ du ménage.
- Cf : Création d'une famille par un enfant de la famille, sans départ du ménage.
- Ai : Accueil d'un isolé.
- Af : Accueil d'une famille.

la création de la famille. Il nous semble par contre souhaitable de subdiviser les ménages-famille selon le mode de constitution de la famille (union d'un couple ou naissance d'une famille monoparentale spontanée). Enfin, si l'observation est rétrospective et postérieure à la fin du cycle familial, on peut subdiviser les ménages selon le cycle parcouru, dont dépend certainement la durée de vie d'une famille.

L'étude de la sortie du ménage-famille par perte d'indépendance, en l'absence de fin de la famille, n'aurait aucun sens, mais peut se faire en l'absence de fin prématurée de la famille, sans qu'on distingue les modes d'entrée, si on peut faire les mêmes hypothèses que pour la sortie « fin de famille ».

On devra suivre la même démarche lorsqu'on étudiera la transition entre ménages d'autres types. Il est, par exemple, évident que les « personnes vivant seules » ne forment pas un groupe homogène et que certaines probabilités de transition calculées sans les subdiviser risquent d'être très biaisées.

En règle générale, on peut admettre plusieurs modes d'entrée dans un type de ménage sans que les intensités de sortie de ce type, que l'on calcule, soient erronées si :

- le regroupement de plusieurs événements constitutifs n'hétérogénéise pas trop la cohorte constituée au moment de l'entrée dans le type de ménage;
- un des événements constitutifs peut être assimilé à une immigration car il est nécessairement postérieur à un autre mode d'entrée et ne peut être vécu sans que l'autre ait été vécu, mais il faut que le mode d'entrée et le risque de sortie ne soient pas corrélés. On doit, dans ce cas, constituer les cohortes au moment de l'occurrence du premier événement;
- un des modes d'entrée est si peu fréquent que les ménages qui l'empruntent pèseront peu sur le calcul de l'intensité de l'ensemble.

Recueil des données

L'étude dynamique des ménages est favorisée par l'observation continue des ménages ou par le couplage de données de mouvement et de données de structure nominatives. Ainsi, E. Van de Walle utilise les registres de population de la Hulpe (Belgique), de la seconde moitié du 19^{ème} siècle pour calculer des probabilités de transition ou d'extinction des ménages de différents types, entre deux dates, mais non par cohorte d'entrée dans le type de ménage⁽⁴⁾. Y. Blayo avait, auparavant, calculé les mêmes indices,

⁽⁴⁾ Etienne VAN DE WALLE. « Household dynamics in a Belgian village, 1847-1866 » in *Journal of Family History*, vol. 1, n° 1, 1976.

pour un village français au cours de la même période, en couplant nominativement les données de l'état civil et des listes nominatives⁽⁵⁾.

On peut aujourd'hui encore utiliser les registres de population dans les pays qui en détiennent à condition qu'ils soient bien tenus, qu'il ne s'agisse pas de fichiers dont on retire les fiches des personnes décédées ou sorties de la commune et que le ménage auquel appartient l'individu soit identifiable, ce qui était le cas du registre de la Hulpe, mais pas de ceux de la Suède par exemple.

Si on ne dispose pas de telles sources, seule l'observation rétrospective au moment d'un recensement ou au cours d'une enquête représentative, auprès d'un vaste échantillon, peut fournir les données nécessaires à la reconstitution d'histoires de ménages ou d'histoires de familles en termes de fréquences de transition d'un type à l'autre, au fil des cohortes (mais sans reconstitution possible d'effectifs initiaux de cohortes), de fréquences de créations, de cycles parcourus... Le tableau 6 présente les données à recueillir, à l'occasion d'une telle enquête, pour connaître l'histoire d'un ménage depuis la date d'entrée d'un enquêté dans ce ménage. Il doit être assorti de questions sur le type de ménage précédent de l'enquêté et sur son histoire familiale (enfants, unions). Les questions prévues dans le tableau 6 permettent la subdivision en autant de types de ménage qu'il y a de modes d'entrée, dans chacun des cinq types retenus plus haut, sans occuper plus d'une page.

La richesse pour l'analyse d'une information statistique ne dépend pas nécessairement d'une multitude de questions. Faute de pouvoir, dans le cadre d'une courte communication, passer en revue toutes les données nécessaires à l'analyse de l'évolution des familles et des ménages, nous prendrons, pour exemple, à l'appui de cette affirmation, un projet de questionnaire de l'enquête Famille qu'il est prévu d'administrer en France à un échantillon de femmes et d'hommes au moment du recensement de 1997. Ce questionnaire prévoit entre autres des questions sur la première et la dernière union de l'enquêté et sur ses enfants (dates de naissance, de départ du foyer parental, de décès,... mais pas les dates d'union et de formation d'une famille monoparentale qui peuvent ne pas coïncider avec la date de départ du foyer parental).

Ne pas avoir de renseignements sur tous les modes de départ des enfants, ce qui empêche en particulier d'ignorer ceux qui quittent la famille sans quitter le ménage et ne pas disposer de l'histoire de toutes les unions auront, pour l'analyse, les conséquences minimales suivantes :

- on ne pourra repérer les familles monoparentales spontanées et étudier leur devenir au fil des cohortes;
- on aura le stock de familles monoparentales issues d'une dissolution au moment de l'enquête, mais on ne pourra calculer le risque de recomposition, au fil des cohortes, de ces familles;

⁽⁵⁾ Yves BLAYO. « Size and Structure of Household in the Northern village between 1836 and 18613 in Peter Laslett et Richard Wall Eds., *Household and family in past time*, Cambridge University Press, 1972.

TABLEAU 6 - COMPOSITION DU MENAGE DE L'ENQUETE DEPUIS L'ENTREE DE CE DERNIER DANS LE LOGEMENT ACTUEL

Personnes ayant fait partie du ménage depuis l'entrée de l'enquête dans le logement	Date d'entrée dans le logement		Date de naissance		Date de départ du logement		Lien avec l'enfant	Lien de parenté avec l'enquêté	N° de la personne apparentée à l'enfant	Type de famille
	Mois	Année	Mois	Année	Mois	Année				
1 La personne enquêtée										
2 Son père										
3 Sa mère										
4 Son conjoint actuel										
5 Les enfants* présents au moment de l'entrée(1)										
6 (préciser le lien avec l'enfant) (2)										
7 (3)										
8 (si plus de 5, prendre une autre feuille) (4)										
9 (5)										
10 Les enfants* arrivés par la suite (1)										
11 (préciser le lien avec l'enfant) (2)										
12 (3)										
13 (si plus de 5, prendre une autre feuille) (4)										
14 (5)										
15 Un autre parent* (1)										
16 (préciser le lien de parenté) (2)										
17 (3)										
18 (si plus de 6, prendre une autre feuille) (4)										
19 (5)										
20 (6)										
21 Personne non apparentée* (1)										
22 (2)										
23 (3)										
24 (si plus de 5, prendre une autre feuille) (4)										
25 (5)										

Personnes ayant fait partie du ménage depuis l'entrée de l'enquêté dans le logement	Date d'entrée dans le logement Mois Année	Date de naissance Mois Année	Date de départ du logement Mois Année	Lien avec l'enquêté	Lien de parenté avec l'enquêté	N° de la personne appartenant à l'enfant	Type de famille
26 Enfant d'une personne du ménage (préciser le n° de la personne) (1)	__ __	__ __	__ __				
27 (si plus de 2, prendre une autre feuille) (2)	__ __	__ __	__ __				
28 Conjoint d'une personne du ménage (préciser le n° de la personne) (1)	__ __	__ __	__ __				
29 (si plus de 2, prendre une autre feuille) (2)	__ __	__ __	__ __				
30 Couple sans enfants (préciser le type de famille et le lien de parenté d'un des conjoints avec l'enquêté) (1)	__ __	__ __	__ __				
31 (si plus de 2, prendre une autre feuille) (2)	__ __	__ __	__ __				
32 Couple avec enfants (préciser le type de famille et le lien de parenté d'un des conjoints avec l'enquêté) (1)	__ __	__ __	__ __				
33 (si plus de 2, prendre une autre feuille) (2)	__ __	__ __	__ __				
34 Enfant et son parent (préciser le type de famille et le lien de parenté du parent avec l'enquêté) (1)	__ __	__ __	__ __				
35 (si plus de 2, prendre une autre feuille) (2)	__ __	__ __	__ __				

• Ni conjoint, ni enfant d'une personne du ménage.
 * Sans conjoint, sans enfant au moment de l'entrée dans le logement.
 Nats : De 1 à 29 il s'agit de personnes individuelles, qu'elles soient arrivées dans le ménage seules ou avec d'autres personnes.
 A partir de 30, il s'agit de personnes, autres que les personnes 1 à 29, entrées dans le logement en famille (couples sans enfants, couples avec enfants, familles monoparentales).
 Abréviations :
 Lien avec l'enfant
 (c) Enfants que l'enquêté a eus avec son conjoint actuel ;
 (b) Enfants que l'enquêté a eus avec un autre conjoint ;
 (a) Enfants dont l'enquêté a été seul parent ;
 (d) Enfants que son conjoint actuel a eus d'une autre union.
 Type de famille
 (pp) Couple sans enfants en phase préparatoire ;
 (p-p) Couple sans enfants en phase postparentale ;
 (bc) Couple avec enfants du couple ;
 (rec) Couple avec enfants d'un seul des conjoints ;
 (mon) Enfant avec un seul parent depuis sa naissance ;
 (mar) Enfant avec un seul parent depuis la rupture d'une union de ce dernier.

- on ne pourra pas distinguer parmi les familles recomposées celles qui sont issues de l'union de deux familles monoparentales et celles qui sont issues de l'union d'une famille monoparentale et d'un hors famille; et on ne pourra pas séparer les familles monoparentales spontanées et les familles monoparentales issues d'une dissolution;
- on ne pourra pas étudier la transition d'une famille du stade « biologique » au stade « couple en phase post parentale ». On ignorera tout de cette dernière catégorie;
- on ne pourra pas établir la proportion de mariages subsistants par promotion de mariages, ni déterminer la qualité juridique des enfants nés, ce qui est particulièrement dommageable si on veut combler les lacunes de l'état civil tout en profitant de ses richesses.

Cela n'empêchera sans doute pas de nombreuses personnes de disserter à l'infini sur ces phénomènes, en arguant de l'impossible mise en chiffres de certains comportements. Il suffirait pourtant de 2 lignes de plus dans le tableau des unions et de 2 colonnes de plus dans celui des enfants pour recueillir des données chiffrées rigoureuses pour alimenter la réflexion sur ces sujets.

Conclusion

Connaître une règle et en comprendre les raisons, permet de déterminer les situations dans lesquelles on peut ne pas s'y soumettre; on peut vérifier à chaque instant et dans chaque cas si les raisons qui jouent théoriquement et qui nécessitent de se conformer à la règle, existent bien. On a vu que le respect de certains principes d'analyse conduit théoriquement à établir une typologie assez complexe des ménages pour en faire l'étude dynamique. On montre qu'une connaissance élémentaire de la société dans laquelle évoluent les ménages et la vérification de l'absence de liaison entre certains phénomènes permet de la simplifier en minimisant les risques de biais, mais cette simplification ne peut être faite a priori et ne peut dispenser d'établir au préalable la typologie théoriquement la plus rigoureuse. C'est dans le même esprit qu'on recherchera l'utilisation optimale des sources de données existantes.